



DIDACTE Conseils Olivier SUbe est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Nous mesurons régulièrement le niveau d'accessibilité de nos formations et nous nous engageons sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements :

- L'intégration dans mon projet d'entreprise de la dimension handicap et l'engagement à progresser sur l'accessibilité pour tous.
- La mise en place de conventions de formation qui comportent les mentions relatives aux PSH, en lien avec le client et concernant les causes d'abandon.
- La désignation d'un référent handicap en charge de la rédaction et de la mise en œuvre d'un plan d'action.

Nos axes de progrès :

- S'assurer systématiquement que le lieu proposé de formation respecte les exigences d'accessibilité et de sécurité des apprenants en situation de ha
- Adapter les conditions d'apprentissage aux Personnes en Situation de Handicap

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :

OLIVIER SUBE

✉ olivier_sube@hotmail.com

☎ 06 76 75 02 62

